

Enfin, l'investissement des ménages, constitué par les achats de biens immobiliers, est élevé à La Réunion et en Guadeloupe (28 % de l'investissement total dans ces DOM). Il répond à la forte demande en logements, notamment à La Réunion. En Martinique, pour les raisons évoquées ci-dessus, la part de l'investissement des ménages est plus faible. (12 % seulement).

Les activités tertiaires portent la croissance.

En termes d'emploi et de valeur ajoutée, les activités tertiaires ont été les plus dynamiques. Les secteurs d'activité peuvent être classés en quatre groupes en fonction de leurs évolutions sur la période étudiée (graphique 5).

Les secteurs dynamiques, qui ont connu une croissance en emploi et en valeur ajoutée supérieure à la moyenne, sont les services aux entreprises (conseil en gestion, de sécurité, d'entretien, d'information, de communication, d'intérim), les services à la personne et l'immobilier. En lien avec le fort besoin en logement, le secteur du BTP à La Réunion a été également particulièrement dynamique. Les industries agroalimentaires (IAA) en Guadeloupe et les industries (hors IAA) en Guyane et Martinique ont également bénéficié d'une forte croissance.

D'autres secteurs ont été dynamiques en terme de valeur ajoutée mais n'ont pas bénéficié d'une forte croissance de l'emploi. Il s'agit de l'administration, de l'éducation, de la santé et de l'action sociale. Ces secteurs, qui répondent aux besoins d'une population croissante, regroupent des activités principalement non marchandes mais aussi des activités marchandes en fort développement (entreprises de soutien scolaire par exemple). En Guyane, l'immobilier et les transports appartiennent à ce groupe.

Un ensemble dynamique en matière d'emploi mais peu en terme de valeur ajoutée regroupe le BTP aux Antilles et en Guyane, les transports et hôtellerie-restauration en Martinique et à La Réunion. Le commerce, secteur important en termes d'emploi, a fortement recruté en Guadeloupe et Guyane.

Enfin, alors qu'ils devraient jouer un rôle important dans le développement des territoires, un ensemble peu dynamique rassemble les secteurs de l'agriculture, des IAA et de l'hôtellerie-restauration. ■

Claude PARAIN
Chargé de mission

L'outre-mer crée des emplois, mais pas suffisamment

L'outre-mer crée des emplois : + 2,3 % par an entre 1998 et 2008, soit deux fois plus qu'en France métropolitaine. Bien que l'emploi public occupe une place importante dans les économies dominiennes, le secteur marchand est à l'origine des créations d'emploi. Mais elles n'ont pas été suffisantes pour faire diminuer le chômage. Dans chaque département d'outre-mer, plus d'un actif sur cinq est au chômage, avec un record à La Réunion (29 %). Le taux d'emploi dans les DOM est inférieur de 18 points à celui de métropole. Lorsqu'ils travaillent, le salaire moyen des Domiens est à un niveau comparable à celui de la France de province.

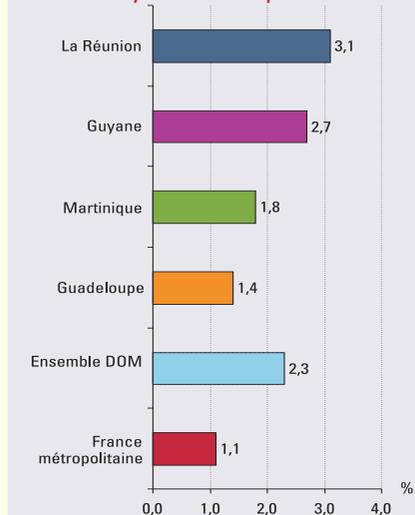
Sur 10 ans, la création d'emplois a été particulièrement dynamique dans les départements d'outre-mer. En moyenne chaque année jusqu'en 2008, l'emploi salarié s'est accru de 2,3 % par an dans l'ensemble des DOM, juste avant les premières manifestations de la crise économique. C'est deux fois plus qu'en France métropolitaine. La Réunion a bénéficié de la plus forte croissance de l'emploi (+ 3,1 % en moyenne par an), suivie de près par la Guyane (+ 2,7 %). Elle a été plus faible en Martinique et en Guadeloupe (respectivement + 1,8 % et + 1,4 %) (graphique 1).

L'augmentation de l'emploi est tirée par le secteur marchand. Néanmoins, le secteur principalement non marchand (administration, enseignement, activités pour la santé humaine et action sociale)

occupe une place importante dans les économies dominiennes. En Guyane, il représente plus d'un emploi sur deux. La part de l'emploi public dans les autres DOM diminue et se concentre autour de 40 %. L'emploi public inclut également les emplois aidés non marchand, mis en œuvre dans le cadre de la lutte contre l'exclusion de populations en difficultés. La baisse de la part de l'emploi public a été particulièrement forte à La Réunion (- 8 points en 10 ans).

À La Réunion, rapporté au nombre d'habitants, les emplois du secteur public sont au même niveau qu'en France métropolitaine : 11 pour 100 habitants. Ce rapport est plus faible en Guyane (10 emplois pour 100 habitants) et plus fort en Martinique (12 emplois pour 100 habitants).

■ **Graphique 1 - Taux de croissance annuel moyen de l'emploi salarié**



Source : Insee, estimations d'emploi localisées

Le chômage ne diminue pas

Le dynamisme de l'emploi dans les DOM n'a pas permis de résorber le chômage sur les dix dernières années, compte tenu de la croissance de la population active. Si la forte augmentation de l'emploi a permis de réduire le chômage jusqu'en 2008, la crise économique a stoppé net cette évolution. Les taux de chômage sont repartis à la hausse en Guadeloupe et surtout à La Réunion.

En 2011, 29,7 % des actifs réunionnais âgés de 15 à 64 ans sont au chômage, ce qui est le taux le plus élevé des DOM. Il est de 22,9 % en Guadeloupe, 21,0 % en Martinique et 21,2 % en Guyane. En France métropolitaine, le taux de chômage s'élève à 9,3 %. Les jeunes sont plus touchés que les autres. Le taux de chômage des jeunes atteint 59,8 % à La Réunion en 2011.

Le taux d'activité des Domiens reste néanmoins très faible (61 %), inférieur de 9 points à celui de France métropolitaine. Les Guyanais sont les moins actifs (55,5 %), les Antillais et les Réunionnais se situant dans une fourchette comprise entre 61 % et 65 %. Les femmes sont particulièrement peu nombreuses à se porter sur le marché du travail, notamment les Réunionnaises (55,4 %) et les Guyanaises (49 %). Les Antillaises sont plus actives : 60,6 % en Guadeloupe et 62,3 % en Martinique.

Dans les DOM, le taux d'emploi des 15-64 ans est inférieur de 18 points à celui de la France métropolitaine : 45,9 % des résidents des DOM sont en emploi contre 63,9 % en France métropolitaine. Seulement 42,8 % des Réunionnais travaillent contre 51,1 % des Martiniquais, qui ont le taux d'emploi le plus élevé des DOM.

Le salaire moyen identique à la France de province

En 2009, le salaire moyen du secteur privé dans les DOM est inférieur de 9 % à celui de la France métropolitaine. Il est toutefois équivalent au salaire moyen métropolitain hors Île-de-France, où les salaires sont nettement plus élevés. De plus, pour chaque catégorie socioprofessionnelle, exception faite des ouvriers, le salaire moyen dans les DOM est plus élevé que celui de métropole. L'écart de 9 % s'explique donc en grande partie par la structure de l'emploi, notamment par la faible proportion de postes d'encadrement dans les DOM. Seulement 9,5 % des emplois salariés du secteur privé sont occupés par des cadres contre près de 17,0 % en France métropolitaine.

Au classement des salaires du secteur privé des régions françaises, la Guyane se situe en 2^e position, juste derrière l'Île de France. La Guadeloupe et la Martinique se classent respectivement à la 8^e et 9^e position. La Réunion se situe à la 16^e place.

Le salaire moyen est 12 % plus faible à La Réunion qu'en France métropolitaine. Il y est plus faible qu'en Guadeloupe (-7 %), qu'en Martinique (-8 %) et qu'en Guyane (-2 %).

Comparativement aux autres DOM, La Réunion compte la plus faible proportion d'emplois qualifiés (cadres et professions intermédiaires). De plus, ces catégories ont un salaire moyen inférieur à celui de la moyenne des DOM. Enfin, les salariés réunionnais sont un peu plus fréquemment ouvriers, qui est une des catégories les moins rémunératrices.

C'est en Guyane que les salaires sont les plus élevés des DOM. Du fait de la présence de l'activité spatiale, ce département concentre une plus grande proportion de cadres parmi ses salariés.

En quatre ans, les salaires net annuels moyens ont augmenté différemment d'une région à l'autre. En Guyane, les salaires ont stagné en

euros constants (-0,2 % en taux de croissance annuel moyen entre 2005 et 2009). En Martinique et à La Réunion, l'augmentation atteint respectivement 0,9 % et 1,2 %. Enfin, la Guadeloupe bénéficie de la plus forte hausse de salaires des DOM (+1,7 %). Sur la même période, les salaires augmentent de 0,9 % par an en métropole. ■

Claude PARAIN
Chargé de mission

Les DOM : 2 % de l'emploi en France

Fin 2009, les DOM comptent 560 000 emplois salariés et non salariés, représentant 2 % de l'emploi total en France. La Réunion, département d'outre-mer le plus peuplé, concentre 241 000 emplois, la Martinique 136 000, la Guadeloupe 134 000, et la Guyane 48 000.

Dans les DOM, la structure de l'emploi est marquée par le poids du tertiaire non marchand, qui emploie 42,4 % des salariés, contre 32,3 % en France métropolitaine. En particulier, plus de la moitié des salariés Guyanais (51,1 %) travaillent dans ce secteur. À l'inverse, les secteurs industriels y sont peu implantés : 7,2 % des salariés des DOM y travaillent, soit deux fois moins qu'en France métropolitaine. Avec les politiques de grands travaux ainsi que le développement de l'urbanisation, le secteur de la construction joue un rôle important dans les économies locales. Il emploie 6,5 % des salariés des DOM, comme en France Métropolitaine. L'agriculture est plus importante dans l'ensemble des DOM où elle emploie 1,8 % des salariés (contre 0,9 % en France métropolitaine). Elle est particulièrement présente en Martinique (3,3 % des salariés), mais beaucoup moins en Guyane (0,6 %).

L'emploi non salarié est peu développé dans les DOM. Il représente 7,2 % de l'emploi total, contre 9,2 % en France métropolitaine.